

Séance du 08 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre et le 8 avril à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MANFRIN Jean-Marc.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
7	5	6
		Pour : 6
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. MANFRIN Jean-Marc, M. BIAU Jean-Luc, M. GALY-BRUSQUET Pierre, M. PAREDES Baptiste, M. ROSELLO José

Procurat ion(s) :

M. LE LURON Renaud a donné procuration à M. ROSELLO , Mme MARTY Laetitia a donné procuration à M. GALY-BRUSQUET

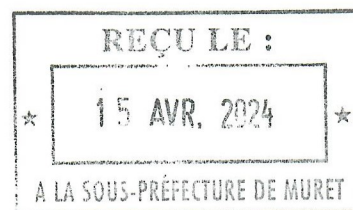
Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

M. LE LURON Renaud, Mme MARTY

Date de la convocation
02 avril 2024

Date d'affichage
02 avril 2024



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

M. PAREDES Baptiste

15 avril 2024

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

et publication du

15 avril 2024

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	112 386,28
	Réalisé :	936,28
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	112 386,28
	Réalisé :	40 598,16
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	175 109,36
	Réalisé :	101 218,15
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	175 109,36
	Réalisé :	114 144,97
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	39 661,88
Fonctionnement :	12 926,82
Résultat global :	52 588,70

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

MAIRE s'étant retiré lors du vote.

Ont signé MAIRE et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BAX le 12/04/2024



MAIRE MANFRIN Jean-Marc

le(s) secrétaire(s) de séance